en date du 19/01/2022 ; REFERENCE ACTE : 2022\_01\_011

### REPUBLIQUE FRANÇAISE

# DEPARTEMENT DE LA SAVOIF

Nombre de conseillers : 15

En exercice: 13 Présents: 10 Votants: 12 Pouvoirs: 2

Pour 12 Contre / Abstention /

Date de convocation :

03/01/2022 Date d'affichage :

14/01/2022

### MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, Le 10 janvier,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD. Maire.

### Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige

POCCARD-CHAPUIS

Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

#### Absents-Excusés:

Madame Céline CROSMAN (pouvoir à G. VILLIBORD) et Monsieur Jean-Pierre

GIACHINO (pouvoir à B. RICHERMOZ); Monsieur Bemard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

<u>Délibération N°2022/01/011</u> : Demande de subvention - Travaux de restauration des chapelles Saint Jacques de Pracompuet et Sainte Marguerite à la Chenarie - DSIL

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'entretien du patrimoine de la commune, des travaux de rénovation des toitures des chapelles Saint Jacques de Pracompuet et Sainte Marguerite à la Chenarie doivent être entrepris.

La Commune sollicite pour ce faire l'aide de l'Etat à travers la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) pour l'exercice 2022.

Dépense	Montant HT
Toiture de la Chapelle Saint Jacques de Pracompuet	22 625,00 €
Fourniture de la Lauze	11 090,00 €
Toiture de la Chapelle Sainte Marguerite à la Chenarie	18 050,00 €
Fourniture de la Lauze	9 604,00 €
Montant total des travaux	61 369.00 €
	01 309.0

Le montant total des travaux envisagés en 2022 est estimé à 61 369,00 € HT.

Le plan de financement de ces travaux est le suivant :

Dotation de Soutien à l'Investissement Local (40 %) : 25 550,00 €

Département de la Savoie : Fond Départemental d'Equipement des Communes (15%) : 9 205.35 €

Auto-financement par le budget de la commune : 26 613.65 €

Monsieur le Maire sollicite donc le Conseil Municipal pour l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services de la Préfecture dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour une opération représentant un montant total de 61 369,00 € € HT.

Après exposé et en avoir délibéré,

## le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'exposé de Monsieur le Maire,
- SOLLICITE l'aide financière la plus élevée possible auprès des services de la Préfecture,

AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20220110-2022\_01\_011-DE en date du 19/01/2022 ; REFERENCE ACTE : 2022\_01\_011

- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente,
- **DEMANDE** l'autorisation de pouvoir démarrer les travaux avant d'obtenir une décision quant à l'octroi de la subvention et sans pour autant en perdre le bénéfice,
- DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer les pièces s'y rapportant.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme:

Le Maire,

Guillaume VILLIBORD